



ÉDITION 2024 DU CONCOURS DE DISSERTATION ORGANISÉ PAR LA SADC POUR LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

1. Éligibilité :

Tout étudiant du niveau universitaire de 16 États membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) est éligible et invité à participer au concours.

2. Thème :

Le thème du concours est le suivant : **"Que pensez-vous des réalisations de la SADC depuis sa création et est-ce qu'elle reflète la vision de ses fondateurs ? »**

Le Conseil des ministres, réuni en août 2020, a chargé le Secrétariat de la SADC de mettre en marche l'initiative visant à reconnaître et honorer les fondateurs de la SADC. L'initiative, telle qu'approuvée par le Conseil de la SADC, vise à reconnaître dûment les fondateurs de la SADC pour leur contribution dans la création de la SADC et dans la poursuite ultérieure du programme d'intégration régionale.

C'est dans ce contexte que le Secrétariat de la SADC lance un appel aux étudiants de la région actifs dans l'enseignement supérieur et universitaire de prendre part à ce concours de dissertation en soumettant leur dissertation rédigée en rapport avec le sujet susmentionné. Le fond ou le développement de la dissertation doit illustrer clairement le rôle joué par les fondateurs de la SADC tout en tenant compte de la paix et de la sécurité dominantes qui contribuent aux objectifs et à l'agenda commun de la SADC.

Les objectifs de la SADC comme indiqué à l'article 5 du Traité de la SADC de 1992 sont les suivants :

- Réaliser le développement et la croissance économique, réduire la pauvreté, rehausser le niveau et la qualité de vie du peuple de l'Afrique australe et appuyer les défavorisés sociaux par le biais de l'intégration régionale ;
- promouvoir des valeurs, des systèmes et des institutions politiques communs ;
- promouvoir et défendre la paix et la sécurité ;
- Promouvoir le développement autosoutenu, fondé sur l'autosuffisance collective et sur l'interdépendance des États membres ; Réaliser la complémentarité entre les stratégies et programmes nationaux et régionaux ;
- Promouvoir et maximiser les emplois productifs et la mise en valeur des ressources de la Région ;
- Parvenir à une utilisation durable des ressources naturelles et à une protection efficace de l'environnement ; et
- Renforcer et consolider les affinités et les liens historiques, sociaux et culturels entretenus depuis longtemps par les peuples de la région.

Le programme commun de la SADC est lié aux objectifs de la SADC et repose sur une série de principes et de politiques, y compris les suivants :

- Promotion de la croissance économique et du développement socio-économique durables et équitables qui assurent la réduction de la pauvreté et, à terme, son élimination ;
- Promotion des valeurs, des systèmes et d'autres valeurs partagées politiques communs, qui sont transmis par le biais d'institutions démocratiques, légitimes et efficaces ; et
- Promotion, consolidation et maintien de la démocratie, de la paix et de la sécurité.

3. Contexte

La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) est une Communauté économique régionale composée de 16 États membres, à savoir l'Afrique du Sud, l'Angola, le Botswana, les Comores, la République démocratique du Congo, l'Eswatini, le Lesotho, Madagascar, le Malawi, Maurice, le Mozambique, la Namibie, les Seychelles, la République-Unie de Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe.

La SADC, en tant qu'institution, a célébré son 40e anniversaire depuis sa création le 1er avril 1980 lorsque son précurseur, la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC) a été officiellement créé, à Lusaka (Zambie) et plus tard transformé en SADC le 17 août 1992 en Windhoek (Namibie). Depuis sa création, la SADC, respectueuse de son engagement sans faille à soutenir la paix, la stabilité et la sécurité dans la Région, a adopté à cette fin nombre d'instruments destinés à assurer la paix et la sécurité dont le maintien constitue les conditions préalables au développement socio-économique.

À partir de 1977, des consultations actives ont été entreprises par des représentants de l'Angola, du Botswana, du Lesotho, du Mozambique, d'Eswatini, de la République-Unie de Tanzanie et de la Zambie, travaillant ensemble en tant qu'États de première ligne. La Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC-précurseur de la SADC) a été officiellement créé le 1er avril 1980, comprenant tous les États majoritaires d'Afrique australe, l'Angola, le Botswana, le Lesotho, le Malawi, le Mozambique, l'Eswatini, la Zambie et le Zimbabwe. Les chefs d'État et de gouvernement des États de la ligne de front et les représentants des gouvernements du Lesotho, du Malawi et d'Eswatini ont signé la Déclaration de Lusaka intitulé « *pour l'émancipation économique* » à Lusaka, (Zambie) et ainsi la SADCC a vu le jour.

Les fondateurs de sont notamment : les Présidents Julius Nyerere de la Tanzanie, Kenneth Kaunda de la Zambie, le roi Seretse Khama du Botswana, António Agostinho Neto d'Angola, Robert Gabriel Mugabe du Zimbabwe, Samora Machel du Mozambique, Dr Kamuzu Banda du Malawi, le roi Moshoeshe II du Lesotho et le roi Sobhuza II d'Eswatini.

4. Objectif général

Améliorer la prise de conscience des citoyens de la SADC, grâce à des recherches fondées sur des preuves, de la genèse historique et du processus d'intégration régionale et du rôle central joué par les fondateurs de la SADC.

L'objectif de ce concours de dissertation est d'honorer les fondateurs de la SADC, ce qui servira à sensibiliser les citoyens de la SADC à l'histoire de la libération de l'Afrique australe, à la coopération régionale et à l'intégration régionale, ainsi qu'à reconnaître la contribution pionnière des fondateurs de la SADC.

5. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de ce concours de dissertation sont de :

- (i) Mener une recherche sur l'histoire des pères fondateurs et les rôles qu'ils ont joués dans la libération de l'Afrique australe et la création de la SADC ;
- (ii) Illustrer leurs réalisations en tant qu'individus, leurs rôles, leurs discours décisifs et leurs citations ;
- (iii) Décrire l'héritage des pères fondateurs de la SADC ; et
- (iv) Produire un article qui sera utilisé dans la sensibilisation des citoyens de la SADC, en particulier les jeunes, à l'histoire et aux pères fondateurs de la SADC, et ainsi préserver leur héritage.

6. Consigne

Il incombe aux fonctionnaires d'État des États membres de la SADC de soumettre les 3 meilleures rédactions au Secrétariat de la SADC pour décision au niveau régional. Les dissertations soumises par les étudiants seront coordonnées par le biais des ministères de l'enseignement dans tous les États membres de la SADC. **NOTE** : Le Secrétariat n'acceptera pas les candidatures de particuliers et en tant que telles, ces candidatures seront ignorées et disqualifiées.

La dissertation contiendra un maximum de **4 000 mots**. La date butoir pour soumettre les candidatures aux ministères de l'éducation des États membres de la SADC est prévue pour **le 29 février 2024**. La date limite pour la soumission des dissertations au Secrétariat par les ministères de l'enseignement est **le 31 mars 2024**.

Toutes les dissertations devront être dactylographiées et soumises à la fois en version papier et en version électronique (Microsoft Word). Les participants sont priés de signer et d'initialiser chaque page de la copie de leur dissertation afin de s'assurer qu'elle n'a pas été modifiée. Toutes les dissertations présentées au concours devront être rédigées dans l'une des langues de travail de la SADC, à savoir l'anglais, le portugais et le français. Toutes les soumissions devront être accompagnées d'un **formulaire de participation au concours de dissertation des établissements universitaires et tertiaires de la SADC**, qui devra contenir les coordonnées complètes du participant, entre autres sa photo d'identité, son adresse physique, son numéro de téléphone, la copie de sa carte d'identité nationale, la copie de sa carte d'étudiant en cours de validité et son adresse e-mail.

7. Directives pour la correction des épreuves :

L'ensemble de questions ci-dessous est destiné à orienter les participants dans la composition de leur dissertation. En abordant la question de recherche ci-dessus, lors de la rédaction de leurs dissertations, les candidats veilleront à répondre aux questions ci-dessous :

1. Présenter une synthèse succincte de certaines des réalisations notables de la SADC en tant qu'organisation, en matière de paix, de développement humain,

d'infrastructures et de changement climatique, depuis sa création. (1 000 mots, 25 points)

2. Il est primordial que la SADC poursuive les idéaux des pères fondateurs de l'organisation, qui aspiraient à une région unifiée où tous les citoyens pourraient bénéficier d'une qualité de vie élevée et vivre en paix. Par conséquent, quelles politiques sociales et économiques la SADC peut-elle adopter ou mettre en œuvre en vue d'améliorer les conditions de vie de ses citoyens ? (1000 mots, 25 points)
3. La SADC a accompli plusieurs étapes dans la promotion des libertés politique et économique. Dressez la liste de deux étapes clés qui, selon vous, permettraient de préserver les idéaux des Pères fondateurs au profit des générations futures, et décrivez-les. (1000 mots, 25 points)
4. Les pères fondateurs de la SADC incarnent la génération d'or de dirigeants désintéressés qui ont sacrifié la liberté économique de leur propre pays pour assurer l'indépendance politique du reste de la région. Comment la SADC peut-elle préserver la vision et la postérité de ses fondateurs en vue d'une intégration économique plus étroite et d'une stabilité politique ? (1000 mots, 25 points)

Les critères d'évaluation sont les suivants :

Unicité - unique en son genre ou une création tout à fait nouvelle, passionnante, avec du matériel nouveau qui se démarque de la meute.

Créativité - création d'une variante d'une nouvelle dimension à un style d'écriture qui apporte une nouvelle fraîcheur.

Communication - communiquer un message positif de la région, avec éclat, créativité et imagination dans l'utilisation des mots.

Le message - Le type de rédaction, l'orientation du sujet et du contenu, la limite de mots et toute autre exigence définie, la conformité aux directives

Connaissances et compréhension - Évaluation de la mesure dans laquelle le candidat a compris la question ou le sujet et dans quelle mesure elle maîtrise et articule le sujet, et sondage de l'étendue et la profondeur de ses connaissances sur le sujet.

Argumentation et pensée critique - Pour obtenir de bonnes notes, il s'agit d'un domaine dans lequel il faut prêter attention à convaincre le lecteur de votre argument et de la façon dont on utilise l'information pour raconter l'histoire ou faire valoir son point de vue.

Citations de recherches – A ce stade, on examinera tous les types et toutes les sources que vous avez consultées dans la composition de votre dissertation en vue d'en ressortir l'analyse que vous avez faite sur le texte de base. Il s'agit des travaux des savants actuels et respectables, et peut-être même présenter le point de vue de ceux qui sont controversés.

Style et présentation - Il s'agit de la façon dont on présente la substance et le contenu, par exemple l'orthographe, la ponctuation, la grammaire et la construction de phrases, etc.

Note : La rédaction ne devrait pas dépeindre la violence, utiliser un langage sexuel explicite ou parler de toxicomanie, de blasphème en substituant les symboles ou les mots; et elle devrait être très sensible sur les questions ayant trait à la race, la culture, la tribu, la religion et la liberté d'association.

Règles et lignes directrices du Concours

L'œuvre du participant ne devrait pas avoir été publiée ou diffusée par une société de diffusion, un journal, une station de radio, une station de télévision, une agence, des blogs enregistrés et/ou autorisés ou exploités en ligne par une agence enregistrée et/ou autorisée dans aucun des États membres de la SADC.

Un candidat ne peut soumettre qu'une seule dissertation dans le cadre du concours. Tout étudiant poursuivant un cursus supérieur et universitaire de la région et ayant une carte d'étudiant valide est éligible pour participer à ce concours.

Tout écrivain/candidat ressortissant de la SADC peut participer au concours, à l'exception de ceux des institutions sous contrat avec la SADC, les filiales de la SADC et le personnel du Secrétariat de la SADC.

Toutes les dissertations présentées au concours devront être rédigées dans l'une des langues de travail de la SADC, à savoir l'anglais, le portugais et le français. Toutefois, l'auteur peut utiliser quelques insertions dans n'importe quelle langue nationale autochtone de la région de la SADC, mais doit fournir une traduction dans le glossaire.

Le ton/la composition de l'essai doit refléter la région de la SADC ; et se rapporter au peuple et à la culture des habitants de la région.

Les dissertations soumises seront en un premier temps évaluées par les ministères de l'enseignement national des leurs États membres respectifs, ensuite les 3 meilleures d'entre elles seront soumises au secrétariat de la SADC pour une dernière évaluation et sélection au niveau régional.

Les trois (3) membres du jury/juges de la SADC sélectionnés décideront de l'admission, et la décision du Secrétariat sera définitive.

Les candidatures d'enseignants/tuteurs et d'employés d'établissements d'enseignement supérieur ne seront pas acceptées et ne seront pas soumises au jury pour évaluation.

Le Secrétariat se réserve le droit de ne pas décerner de prix dans les rédactions si les candidatures ne répondent pas convenablement aux exigences du concours.

Lauréat et prix

Le gagnant recevra un prix en argent ponctuel qui couvrira l'indemnisation des droits de propriété intellectuelle de la rédaction. Le gagnant recevra le prix accompagné d'un certificat signé par Son Excellence Hakainde Hichilema, président de la République de Zambie et président de l'organe de la SADC chargé de la politique, de la défense et de la sécurité. Le paiement sera effectué directement au gagnant dans son pays d'origine par l'intermédiaire du secrétariat.

La répartition des prix se présente comme suit :

- 1^{er} prix = 2000 USD
- 2^e prix = 1500 USD
- 3^e prix de 1 000 USD
- Les 10 meilleurs candidats recevront chacun un certificat signé par le président en exercice de l'organe sur la politique, la défense et la sécurité.

La publication des résultats et l'annonce des gagnants se fera via le site web de la SADC (www.sadc.int) et sur ses plateformes des réseaux sociaux en date du 17 août 2024.

Le Secrétariat se réserve le droit d'utiliser la rédaction au besoin, et l'auteur se réserve le droit de partager/diffuser la rédaction en dehors de la sphère du Secrétariat de la SADC sans conséquences, mais n'altèrera pas le contenu original et le sens initial du texte. L'auteur ne réclamera aucune redevance ou aucuns frais additionnels futurs pour le texte pour une utilisation future par le Secrétariat. La chanson gagnante restera la propriété du Secrétariat de la SADC.

**PUBLIE PAR LE SECRÉTARIAT DE LA SADC
GABORONE, BOTSWANA
DATE : LE 24 NOVEMBRE 2023**